

**École FACE**  
**Compte rendu de la réunion du conseil d'établissement**  
**tenue le mercredi 14 mai 2014 à 18 h 30, à la bibliothèque**

**En présence de :**

- ✓ Direction : Ginette Plante, Nadine Perreault
- ✓ Enseignantes élues : Louise Blanchette, Julie St-Pierre et Theodora Stathopoulos
- ✓ Parents élus : Sheena Bassani, Myriam Bourroche, Suzanne De Serres, Eamon Egan, Josée Gagnier, Dominique Huet (président du CE) et Debbie Mankovitz
- ✓ Conseillère pédagogique : France Héneault
- ✓ Directrice du service de garde : Lise Leblanc
- ✓ Représentante de l'OPP : Sylvie Morel
- ✓ Représentante des élèves : Mathilde Jean-Dumazet

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le point 4 (Caisse Desjardins : présentation du projet d'entente au sujet du projet) est annulé, car il est reporté en septembre-octobre.

Sheena devait venir avec un candidat pour représentant de la communauté. Point ajouté en Divers (9.).

Mme Plante ajoute le point 6.4 : Résolution des transferts de fonds

Proposé : Myriam Bourroche

Appuyé : Josée Gagnier

**2. Adoption du PV du CE précédent : 2 avril 2014**

Proposé : Josée Gagnier

Appuyé : Myriam Bourroche

**3. Période réservée au public (au besoin)**

Sans objet

**4. Caisse Desjardins : présentation du projet d'entente au sujet du projet**

Reporté

**5. Rapport des élèves (10 min)**

Sans objet

**6. Information :**

6.1. Demande de reconnaissance du projet particulier

Mme Plante rappelle que la ministre avait accepté la demande après le déclenchement des élections, mais seulement pour l'année en cours. Il faut donc l'approbation du CE, puis renvoyer le dossier (avec la grille-matière) à la commission scolaire qui va redéposer le dossier au ministère.

#### 6.2. Plan triennal des travaux faits par le Bureau des ressources matérielles

Mme Plante explique qu'il y avait eu une première visite des ingénieurs. Ils avaient dit qu'ils reviendraient avec un plan triennal. **Voir document qui détaille la planification des travaux à faire** (tâches, coûts et échéances). Les travaux de la Forêt enchantée vont commencer cet été.

Mme Plante s'inquiète des responsabilités en cause en cas d'accident (neige/glace).

Mme Perreault dit que les travaux doivent commencer d'ici au 1<sup>er</sup> juillet; en ce moment, ils sont en expertise et les appels d'offres sont ouverts. À cause des congés de la construction, les travaux se poursuivront sûrement à la rentrée. Les corridors en réfection seront condamnés pendant les travaux. Une lettre d'information sera envoyée aux parents et mise sur le site à ce sujet.

#### 6.3. Budget (Voir document)

Mme Perreault explique que la situation financière est excellente, et qu'il n'y aura pas de déficit. On voit qu'il reste du budget, mais plusieurs activités ne sont pas encore payées (bal des finissants, camp Jouvence, voyage à Québec...). Il y a une grosse somme qui vient des inscriptions de l'année prochaine (528 435 \$).

L'année dernière, il y avait eu un surplus, mais qui avait été perdu, car l'école n'était pas au courant. Cette année, tout est rentré dans l'ordre.

#### 6.4. Résolution des transferts de fonds

Nadine Perreault demande l'approbation du C.E. afin d'autoriser un transfert de fonds du fonds 4 au fonds 9 (demande de la CSDM) pour pouvoir payer les factures.

Résolution : Le conseil d'établissement autorise la direction de l'école FACE à effectuer les transferts de fonds du fonds 4 au fonds 9 à des fins d'équilibre budgétaire pour l'année scolaire 2013-2014.

Proposé : Myriam Bouroche

Appuyé : Josée Gagnier

### 7. Approbation :

#### 7.1. Calendrier 2014-2015 (cf. document)

Les journées pédagogiques ont été placées en collaboration avec l'équipe-école.

La CSDM avait demandé (souhait, pas obligation) aux directions de ne pas mettre de journées pédagogiques après la relâche (en mars) : demande des parents. Finalement, les enseignants ont demandé à ce qu'il y en ait une, car ils jugent cette pédagogie trop importante pour se préparer à la rentrée.

Mme Blanchette souligne qu'il manque la soirée programme avec les parents sur le calendrier.

Mme Plante lui répond que cela sera ajouté ultérieurement.

Le calendrier est adopté.

Proposé : Eamon Egan

Appuyé : Debbie Mankovitz

#### 7.2. Réglementation du Service de garde

Mme Plante dépose la réglementation du service de garde (SDG), qui est essentiellement la même que celle de l'année précédente, à quelques exceptions près, demandées par la CSDM. Lise Leblanc : on a suivi le formulaire type de la CSDM. Un ajout a été fait à la page 5 : « Aucun crédit lié à des vacances prises durant l'année scolaire ne sera donné. » Le personnel est payé de toute façon, que les enfants soient là ou pas.

Le changement le plus important est à la page 6 (enfants sporadiques= qui viennent à l'occasion au SDG). L'école a une tarification spéciale pour ces enfants-là (cf. document).

Cette année, la CSDM demande aux écoles de fixer leurs prix de façon à s'autofinancer (14 \$ par jour, et 2,66 \$ par jour pour les enfants sporadiques). Le bloc du matin n'a pas été touché. Le bloc du midi est passé de 2,50 \$ à 3,50 \$. Le bloc du soir est passé de 7 \$ à 8 \$ et le bloc dépannage est passé de 2,50 \$ à 3,25 \$. Ce qui donne 14 \$ par jour pour un enfant qui ferait tous les blocs chaque jour. Les enfants qui viennent régulièrement (3 jours et plus par semaine avec au moins deux blocs) bénéficient du tarif gouvernemental de 7 \$ par jour.

L'école doit accepter toutes les demandes de SDG du primaire (avec prématernelle et maternelle) et embaucher en conséquence.

Sheena Bassani demande s'il y a un point qui parle de la langue d'instruction. Lise Leblanc lui répond que le SDG est celui de la CSDM et qu'il accepte les élèves de la EMSB parce que L'EMSB n'a pas de SDG. Les éducateurs essayent de répondre le plus possible en anglais.

Myriam Bouroche tient à souligner que le service de garde de l'école est exceptionnel, surtout depuis que Mme Leblanc est là.

Adoption du règlement du SDG

Proposé : Josée Gagnier

Appuyé : Louise Blanchette

### 7.3. Sorties 2014-2015 (cf. documents)

Tous les enseignants prévoyant des sorties ou des voyages ont déposé leurs projets à Mme Plante. Ils n'y sont pas tous, mais les plus importants et les plus coûteux sont là (exemples : voyage au Costa Rica, camp Jouvence, sortie de ski, festival de musique, sorties au théâtre, Con brio...).

Mme Plante explique que, pour l'Opéra de Montréal, nous n'avons pas de possibilité de déplacer les dates; il faut donc s'adapter à cette problématique nouvelle. L'année prochaine, l'école s'adaptera à leurs dates.

Mme Bassani demande quelle est la politique de rémunération pour les enseignants qui s'impliquent dans les sorties ou les activités après l'école.

Mme Plante répond qu'il y a une politique gouvernementale, depuis environ trois ans, qui donne une reconnaissance à l'enseignant, soit en journée pédagogique (peu souhaitable), soit en rémunération (symbolique). L'école a établi des règles avec le Comité de participation des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE). Le montant alloué aux enseignants varie selon le nombre d'activités.

Toutes les commissions scolaires ont ce programme, mais la répartition peut changer d'une commission scolaire à l'autre. Pour l'EMSB, cela ne passe pas par l'école FACE, la commission gère ce programme elle-même.

M. Egan évoque une discussion avec l'OPP pour les collectes de fonds. L'idéal serait d'avoir un bon fournisseur clés en main. Après avoir vérifié dans la Loi sur l'instruction publique, M. Egan indique que le C.E. doit approuver les moyens de façons de collecter des fonds. Nous devrions peut-être rajouter une case dans le formulaire pour indiquer comment l'activité est financée.

Proposé : Myriam Bourouche

Appuyé : Josée Gagnier

#### 7.4. Grille-matières

Il n'y a qu'un changement du côté français : dans la deuxième année du deuxième cycle du primaire, une période d'éthique et culture religieuse a été changée en une période de géographie. Il n'y a aucun changement pour le côté anglais.

Mme De Serres souligne que le sujet de la famille reste épineux.

EMSB : Aucun changement dans la grille. Debbie Mankovitz déplore le fait qu'à son avis il n'y a pas assez de cours enseignés en français (seulement 35 %) et par des professeurs pas toujours francophones.

M. Egan explique qu'il y a une nouvelle politique d'embauche et que tous les professeurs de la EMSB passent désormais un test de français.

On procède à l'adoption des grilles-matières.

Proposé : Myriam Bourouche

Appuyé : Josée Gagnier

### 8. Rapports :

#### 8.1. Rapport de la fondation de l'école FACE (10 min)

Sheena Bassani énonce les activités à venir pour les prochains mois : campagne de financement de la fondation au mois de juillet (visionnement de la finale de la Coupe du monde) ainsi que le projet pilote de camps de jour. Elle souligne aussi le travail des bénévoles pour FACE app.

#### 8.2. Rapport des représentants au comité de parents CSDM (10 min)

Suzanne Deserres :

1re rencontre : Les réunions ont beaucoup changé, désormais on nous envoie des spécialistes.

Nous avons eu une présentation à propos du transport scolaire : on parle beaucoup de déficit. À cause des EHDA, ils voudraient jumeler la politique d'admission avec la politique de transport.

Il a aussi été question d'éteindre les moteurs des autobus à l'arrêt.

Les politiques d'achat d'uniformes vont changer et de grandes questions sont posées au sujet de l'accès aux cours d'école (sécurité).

2e rencontre

On leur a dit que le taux de diplomation à la CSDM était de 64 %.

Le commissaire déplore le fait qu'il y ait trop de suspensions.

2e volet

Profil gestionnaire : Le comité de parents demande à chaque CÉ de remplir une fiche d'information pour décrire les compétences idéales du gestionnaire, en cas de poste à pourvoir. Il y a une certaine confusion sur qui doit remplir cette fiche (tous le CÉ ou seulement les parents) et si la fiche doit aussi porter sur l'évaluation de la direction actuelle. Il est convenu de reporter ce point au prochain CÉ en faisant remplir la fiche par tous les membres, sans évaluer la direction actuelle.

8.3. Rapport des représentants au comité de parents EMSB (10 min)  
Sans objet

8.4. Rapport de l'OPP (10 min)  
Sans objet

8.5. Rapport des enseignants (10 min)  
Sans objet

9. Divers

Remplacement d'un poste du CE par un membre de la communauté avant le fin de l'année scolaire  
Proposé : Sheena Bassani

Appuyé : Eamon Egan

Votes pour : 2

Votes contre : 6

Proposition rejetée  
Nous attendrons en septembre.

10. Levée de l'assemblée à 20 h 40.

Prochaine réunion : mercredi 4 juin 2014 dans la salle des professeurs.

Dominique Huel  
